

De nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Ce jeudi 22 juin, en présence de Monsieur Philippe BRUGNOT, Sous-préfet de Saint-Malo, la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne s'est réunie à la salle intergénérationnelle d'Hirel pour procéder à de nouvelles élections.



La composition de la Commission Locale de l'Eau venant d'être renouvelée par arrêté préfectoral du 23 mai 2023, cette séance avait notamment pour objectif d'élire les Président(e) et Vice-président(e)s de la CLE.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est un document règlementaire visant à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire. Le périmètre du SAGE couvre un territoire hydrographique de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

La CLE est l'instance de concertation et de décision du SAGE. Elle élabore le schéma et assure le suivi de sa mise en œuvre. Elle réunit l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers, services de l'Etat) autour d'un objectif commun : satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement.

La nouvelle assemblée compte désormais **57 membres** répartis selon 3 collèges :

- **33 représentants des élus** : conseillers régionaux et départementaux, représentants des maires et des EPCI, syndicats d'eau, etc.
- **16 représentants des usagers** : chambre d'agriculture, fédération de pêche, fédération de chasse, comité régional de la conchyliculture, associations environnementales, association des Dignes et Marais de Dol, etc.
- **9 représentants de l'Etat et de ses établissements publics** : Préfectures, DREAL, DDTM35, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'Eau, IFREMER, etc.

Le président et les quatre vice-président.e.s de la précédente mandature ont été réélu.e.s à l'unanimité :

Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon.

- 1er Vice-président : M. Jean-François RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort
- 2^e Vice-président : M. Gaël LEPORT, Conseiller municipal de Saint-Marc
- 3^e Vice-présidente : Mme Christelle BROSELLIER, Maire de Mesnil Roc'h
- 4^e Vice-présidente : Mme Laurence QUERRIEN, Conseillère municipale de Cancale

Les président et vice-président.e.s de la CLE assurent aussi la présidence et les vice-présidences du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol), structure porteuse de la CLE ayant pour rôle d'accompagner l'assemblée techniquement, juridiquement et financièrement dans la mise en œuvre du SAGE.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SBCDol exerce aussi la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Les actions qu'il mène permettent de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...



Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication et de pédagogie - Tél : 02.57.64.02.55
Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr